



SAVOIR
EDUCATION

rapport annuel 05

chronique 2005

27 janvier

Séance Constitutive
du conseil de l'UNIL,
qui élit Samuel
Bendahan Président



8 mars

Serono finance
un poste de recherche
en endocrinologie
de la reproduction



12 mars

Publication de « La Suisse
et l'Esclavage des Noirs »,
de T. David, B. Etemad et
J. Schaufelbuehl, premier
ouvrage consacré au rôle
de la Suisse dans la traite
des Noirs

24 mars

Inauguration
de la plateforme
d'imagerie cellulaire
Cellular Imaging Facility
(CIF)

4-7 avril

Semaine du sport,
en présence
d'Adolf Ogi

19-29 mai

Deuxième édition
du Festival Science
et Cité

1^{er}-3 juin

Colloque sur le thème
de l'engagement
littéraire



janvier

février

mars

avril

mai

juin

chronique 2005



Août
L'Unil installe
Uniboard dans trois
institutions suisses



7 octobre
Découverte du mécanisme
génétique responsable
du sommeil

Octobre
Hommage à Charles-Ferdinand
Ramuz, dont les écrits édités par
l'Unil entrent à « la Pléiade »



23-24 septembre
Cycle de conférences
publiques sur la santé,
la famille et le travail



Novembre
Lancement
du logiciel Uniboard

27 novembre
Le projet de nouvelle
animagerie
échoue en votation
cantonale



juillet

août

septembre

octobre

novembre

décembre

[4]

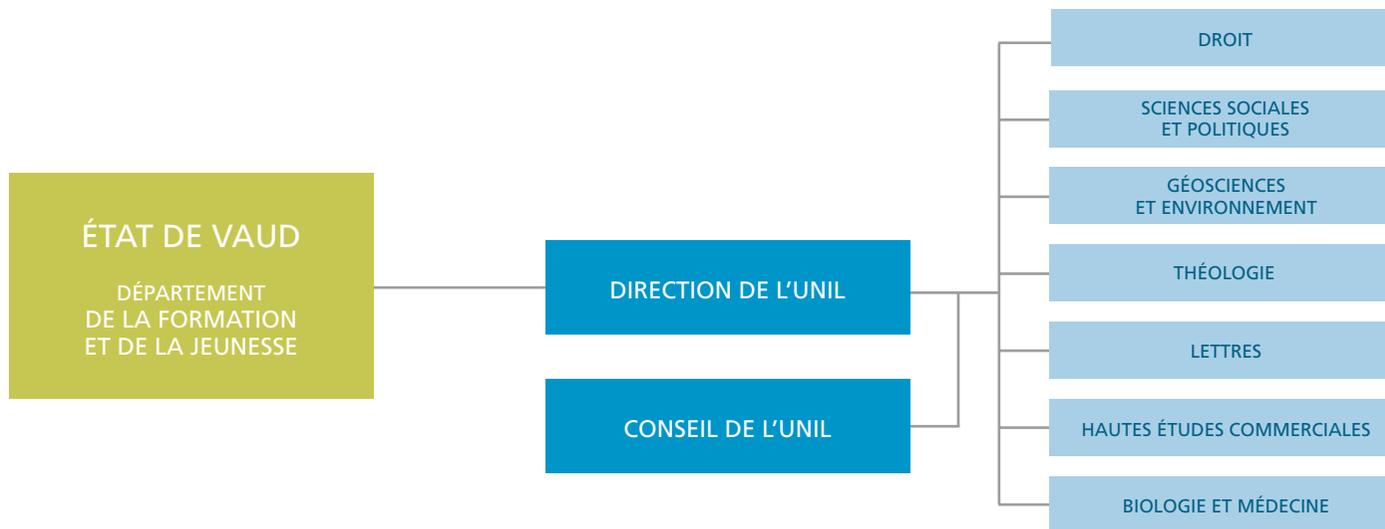


table des matières



Jean-Marc
Rapp
Recteur
Affaires
générales



Dominique
Arlettaz
Vice-Recteur
Enseignants
et enseignement



Jacques
Besson
Vice-Recteur
Recherche
et affaires
étudiantes



Maia
Wentland Forte
Vice-Recteur
Finance,
statistiques,
informatique

<u>avant-propos</u>	<u>6</u>
Le mot du Recteur	6
Le mot du Conseil de l'UNIL	7
<u>innover: L'UNIL affirme sa différence</u>	<u>8</u>
Le Conseil de l'UNIL et la nouvelle LUL	9
<u>apprendre: L'enseignement universitaire</u>	<u>10</u>
Le mot du Vice-Recteur	11
Graphique: Evolution des effectifs d'étudiants par Faculté et Ecole	11
Graphique: Evolution des naissances et des bacheliers dans le canton de Vaud en regard des étudiants UNIL	11
<i>Les nouveaux cursus</i>	
Un Master en HEC	12
Le Master en environnement (GSE)	13
<u>découvrir: découvrir la recherche dans Les facultés</u>	<u>14</u>
Le mot du Vice-Recteur	15
Théologie	16
Droit	17
Lettres	18
Sciences sociales et politiques	19
Hautes études commerciales	20
Géosciences et environnement	21
Faculté de biologie et de médecine	22
<u>vivre: L'université au quotidien</u>	<u>24</u>
Constructions	25
Logo et signalétique	26
L'UNIL sans fumée	27
L'Eprouvette	28
Uniboard	29
<u>compter: rapport financier</u>	<u>30</u>
Bilan	31
Compte d'exploitation	32
Dépense de fonctionnement par étudiant en millier de francs courants	33
Annexe aux comptes annuels	34

[6]



Jean-Marc Rapp
Recteur

Débat sur la concentration des facultés de médecine en Suisse, financement de la recherche, débat sur les taxes universitaires, processus de Bologne, restrictions budgétaires: depuis quelques années, l'UNIL doit sans trêve **anticiper et se réformer**, pour s'adapter aux pressions croissantes d'un environnement lui-même en changement continu.

L'année 2005 aura donc été pour nous comme les précédentes une année de remise en cause et de changement. L'introduction du nouveau statut légal d'autonomie accrue de l'UNIL, la poursuite des axes de développements clairement définis dans sa vision stratégique et particulièrement la seconde phase d'introduction des nouveaux cursus Bologne en sont quelques exemples.

En janvier, le nouveau Conseil de l'UNIL a tenu sa première séance.

Composé de 44 représentants élus des professeurs, du corps intermédiaire, du personnel administratif et technique et des étudiants de chacune des facultés, il incarne l'autorité délibérative de l'UNIL. Son président est, chose unique en Suisse, un jeune assistant-doctorant.

Dorénavant, l'UNIL nomme elle-même ses professeurs. Une première en Suisse également, alors que c'est précisément par le choix des professeurs que sont définies les orientations académiques.

L'évaluation des activités est d'autant plus importante que la Confédération va progressivement en faire dépendre ses subventions. L'UNIL a mis sur pied un concept d'évaluation qui dépasse les indicateurs quantitatifs pour répondre de manière fondamentale aux exigences de qualité de l'enseignement et de

la recherche. L'originalité de cette démarche lui a valu d'être **publiée à titre d'exemple par l'European University Association**.

En novembre, le peuple vaudois a clairement refusé par référendum de doter d'une animalerie le nouveau Centre intégratif de génomique. Cet investissement constituait pourtant la clef de voûte d'une stratégie élaborée par l'UNIL pour rester un partenaire fort dans la constitution d'une place scientifique lausannoise dynamique et porteuse d'espoirs, en termes de santé comme de prospérité économique et sociale. Le refus populaire interpelle le Rectorat.

Ce dernier doit repenser en profondeur toute sa stratégie de développement élaborée pendant quatre ans, sur la base du « oui » populaire de la votation de 2001, et dans le cadre du programme « triangulaire »

SVS de partenariat avec l'EPFL et l'UNIGE.

En novembre également, le Conseil d'Etat vaudois a validé un règlement selon lequel l'UNIL et le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) confient l'ensemble de leurs activités de recherche et d'enseignement en biologie et en médecine à la Faculté de biologie et de médecine (FBM). Ce dispositif UNIL-CHUV renforce la compétitivité de la FBM lors de la phase la plus aiguë du débat sur la concentration des facultés de médecine en Suisse, avec **ses enjeux pour le développement et l'économie de la région**.

Le mot du président du conseil de l'UNIL

(7)

Créé dans le contexte du changement de loi sur l'Université (LUL), à la fin de l'année 2004, le Conseil de l'UNIL est né **sous le symbole du rassemblement et de la participation**. L'année 2005 aura été l'année de cette maturation sociale.

Suite à une procédure électorale menée dans des délais record dans les quatre corps de chacune des Facultés et parmi le personnel administratif et technique des services centraux, le Conseil de l'UNIL a tenu sa séance constitutive le 27 janvier 2005, conformément au calendrier de mise en œuvre de la Loi sur l'Université (LUL).

Son premier cycle annuel a été particulièrement intense, puisque le Conseil s'est réuni dix fois – outre le travail réalisé dans ses commissions – ayant à réaliser deux tâches majeures: la désignation du candidat

Recteur de l'UNIL et la rédaction du Règlement Interne de l'Université. Dans sa séance du 16 juin, le Conseil a désigné à une très large majorité le prof. Dominique Arlettaz comme candidat Recteur; cette proposition a été ratifiée par le Conseil d'Etat le 30 août 2006. Il a ensuite ratifié les membres académiques de la future Direction, proposés par le Recteur désigné, soit Danielle Chaperon (Professeur, Lettres) et Philippe Moreillon (Professeur, FBM). Suite à trois séances d'intenses discussions, fondées sur une proposition du Rectorat puis un rapport de la commission législative, le Conseil a aussi adopté le Règlement interne de l'UNIL.

Au nombre des dossiers traités par le Conseil en 2005, figurent la ratification de la Charte de l'UNIL, la question de la restauration sur le site, l'approbation des comptes 2004 et

du budget 2006, la gestion du Rectorat et finalement – en séance extraordinaire – le projet d'animalerie soumis en votation populaire, pour lequel le Conseil a voté son soutien à l'unanimité.

Dans le cadre de ces travaux, le Bureau du Conseil, a pu établir des liens étroits avec la Direction de l'Université à travers de fréquentes rencontres. Le nouveau Conseil de l'UNIL, durant cette première année d'existence, a permis de créer de nouveaux liens, et de renforcer la coopération entre les différents organes de l'UNIL et entre les corps et les facultés qui la constituent. C'est cette vision concertée qui générera les avancées universitaires à venir.



Samuel Bendahan
Président
du Conseil



innovover

LA RÉORGANISATION DE L'UNIL EN MARCHÉ

Chacune des années de ce nouveau siècle a vu l'UNIL se transformer progressivement, tant sur le plan académique que structurel.

2005 n'aura donc pas fait exception à cette tendance, avec les premières mesures de mise en œuvre du nouveau statut légal de l'UNIL, la poursuite des axes de développements stratégiques ainsi que la seconde phase d'introduction des nouveaux

termes de communication avec son environnement.

Les premiers succès

Mais qu'on ne s'y trompe pas, l'UNIL continue sur la lancée de son développement et peut faire état de quelques beaux succès: les mesures d'introduction de la nouvelle loi sur l'UNIL – qui représentent un changement en profondeur des modes de fonctionnement – se sont faites sans accrocs à ce jour; le nouveau règlement de collaboration entre l'UNIL et le CHUV va clarifier et faciliter la conduite de la recherche et de la formation médicale à Lausanne. Une *joint venture* qui permet de rappeler que les lettres «U» de

Bologne, qui a sollicité de manière très intense les enseignants de l'institution, et qui a porté ses premiers fruits académiques en donnant naissance à 12 nouveaux Masters en septembre 2005.

Des ressources humaines plus professionnelles

Depuis le 1^{er} janvier, l'UNIL fonctionne sur le principe d'une enveloppe budgétaire. Dans la même logique, le transfert de la gestion de tout le personnel enseignant du département DGES de l'Etat de Vaud à l'UNIL, puis le transfert de la gestion des paiements des salaires du Service du personnel de l'Etat de Vaud au nouveau Service des Ressources humaines de l'UNIL permettent dorénavant l'intégration de la dimension salariale dans la gestion financière, ainsi qu'une gestion intégrée et cohérente de l'ensemble du personnel, indépendamment de la source de financement de celui-ci (budget de l'Etat de Vaud ou fonds tiers).

Finalement, la nomination des professeurs par la Direction (et non plus par le Conseil d'Etat) est une première en Suisse et une rareté à l'échelle européenne: rappelons que c'est par le choix des professeurs qu'une université définit ses orientations académiques.

Les Conseils de Faculté, qui constituent les autorités délibératives des

départements de l'UNIL vont suivre une transformation analogue à celle du sénat au début de l'année 2006. Dans ces deux corps, la présence équilibrée des assistants, du personnel administratif et des étudiants vient s'ajouter à celle, précédemment largement majoritaire, du corps professoral.

curus de «Bologne» eurocompatibles.

Un remodelage en profondeur

Ce travail de remodelage en profondeur provoque certes des grincements dans les structures de l'institution; certains professeurs ont, par exemple, manifesté de manière très publique leur mécontentement qu'au nom choisi pour l'un des bâtiments du site de Dorigny.



Plus fondamentalement, l'UNIL a été recalée en votation populaire sur son projet élaboré pour doter d'une animalerie son nouveau centre de Génomique; avec les remises en question que cela lui pose en

l'UNIL et du CHUV (Centre Hospitalier Universitaire Vaudois) désignent leur qualité universitaire, qui fait le lien entre les deux institutions. Et finalement, au dernier chapitre de ces succès, ajoutons le processus de

L'esprit d'entreprise façon UNIL

Même si le mot est tabou dans le milieu académique, car annonciateur d'un monde universitaire centré sur l'efficacité économique, d'un monde occultant la recherche fondamentale ou la diversité des savoirs, force est de constater que l'UNIL exporte de plus en plus ses compétences. Que ce soit par exemple au travers de l'Observatoire de la maltraitance des enfants du professeur Voelin ou dans le domaine économique à travers la création du Swiss Finance Institute dont la direction opérationnelle a été confiée à Jean-Pierre Danthine, professeur à HEC Lausanne, l'UNIL fait preuve d'un esprit d'entreprise au sens premier du terme.



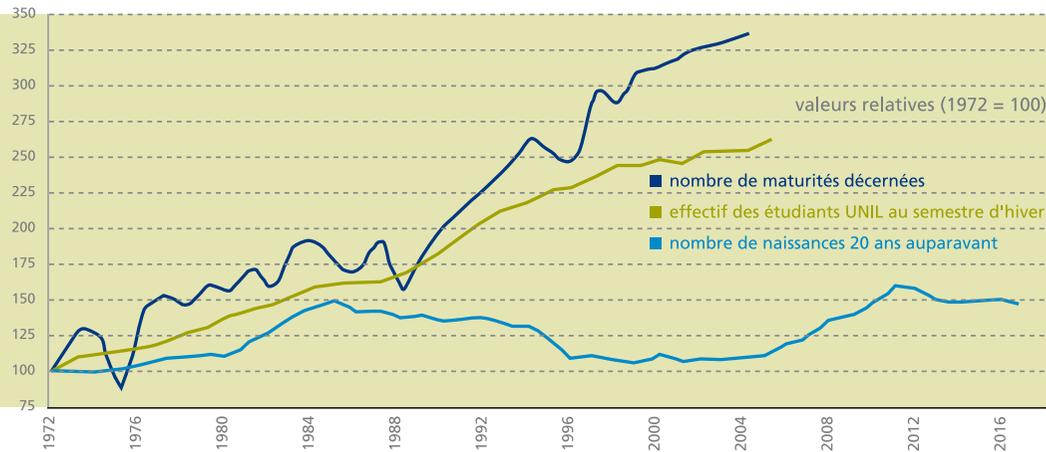
apprendre



Dominique Arlettaz
Vice-Recteur

L'enseignement universitaire

ÉVOLUTION DES NAISSANCES ET DES BACHELIERS DANS LE CANTON DE VAUD
EN REGARD DES ÉTUDIANTS UNIL



Les missions de base de l'UNIL, **l'enseignement et la recherche, constituent le premier axe de son plan stratégique.** Cette place prépondérante, mise en lumière ces dernières années par l'introduction du processus de Bologne, s'est traduite en 2005 par deux mesures significatives.

En premier lieu, le Rectorat a alloué à l'ensemble des facultés un montant annuel supplémentaire de 5 millions de francs, obtenus par des réallocations budgétaires internes additionnées de l'augmentation des subventions fédérales pour les sciences humaines. Il veut ainsi assurer l'encadrement requis pour des enseignements de qualité, compte tenu des besoins accrus par les formations Bologne et de l'augmentation naturelle du nombre des étudiants dans certains secteurs. En second lieu, la mise en place d'une procédure de contrôle et de développement de la qualité à l'UNIL

tient tout particulièrement compte de l'ensemble des aspects de l'enseignement; les mesures d'évaluation des enseignements et de soutien à l'enseignement ont été intensifiées en 2005.

Le résultat de telles initiatives est que depuis la rentrée d'octobre 2005, le processus de Bologne est en vigueur dans toutes les facultés de l'UNIL. Tous les programmes de Baccalauréat universitaire (Bachelor) sont dorénavant ouverts, à l'exception des études de médecine. Pour les programmes de Maîtrise universitaire (Master), seuls ceux des facultés de droit, lettres et sciences sociales et politiques restent encore à introduire, d'ici une année ou deux. Sur ce total de 14 Bachelors et de 19 Masters, 9 sont communs à l'UNIL et à une ou plusieurs autres institutions (EPFL, UNIGE et UNINE).

Master en SYSTÈMES D'INFORMATION HEC LAUSANNE



Moez Limayem

[12]

HEC PROPOSE AUX ÉTUDIANTS UNE FORMATION MIXTE, ENTRE GESTION ET INFORMATIQUE



Ingénieurs et gestionnaires ne parlent pas toujours le même langage. D'où la difficulté de mettre en place des solutions informatiques tenant compte à la fois des possibilités technologiques et des impératifs organisationnels. **Le Master HEC en systèmes d'information comble ce vide en formant les étudiants à ces deux aspects incontournables du monde de l'entreprise.**

Unique en Suisse romande, le Master existe depuis 2005. La flexibilité du programme permet aux étudiants de se construire un cursus adapté à leurs besoins. Les enseignements organisés dans le cadre du Master rencontrent un franc succès également auprès des étudiants inscrits dans d'autres filières. Nombreux sont les informaticiens de l'EPFL qui, notamment, fréquentent les cours de HEC.

E-business, technologies de réseau et de bases de données sont notamment au programme.

A noter aussi l'orientation toujours plus marquée vers l'étude et la mise en place des systèmes de gestion de connaissances. Des outils informatiques grâce auxquels l'entreprise peut efficacement faire profiter à tous des expériences de chacun. Enfin, les étudiants ont l'occasion de se familiariser en profondeur avec les applications ERP (Enterprise Resource Planning) – des logiciels intégrés à qui sont confiés tous les aspects gestionnaires d'une entreprise.

Les cours portent également sur les difficiles questions de sécurité informatique, d'administration de projets ou de réingénierie des processus d'affaires. Nombre d'enseignements où considérations organisationnelles et problématiques techniques

sont étroitement imbriquées. **Fort de ces compétences multiples, l'étudiant dispose ainsi d'une large gamme d'outils lui permettant d'aider les entreprises à se distinguer.**

« Au sein d'une entreprise moderne, il est nécessaire que des personnes sachent construire des ponts entre les domaines de l'informatique et de la gestion. Ces collaborateurs doivent être capables d'étudier en profondeur les problèmes organisationnels, et d'envisager les solutions technologiques les plus adaptées ».

Moez Limayem, professeur à HEC Lausanne, directeur du master en systèmes d'information

master en sciences de l'environnement



Jean Ruegg
professeur

IDENTIFIER ET GÉRER LE RISQUE

[13]

La nature impose des limites à l'action humaine. Ne pas tenir compte de l'environnement dans le développement de nos activités implique un risque pour la nature mais également pour nous-mêmes. **Définir et mettre en œuvre des politiques territoriales qui intègrent une préoccupation environnementale** soulève néanmoins de nombreuses questions et requiert une large gamme de compétences, allant de la connaissance des processus physiques et chimiques fondamentaux à la négociation des conflits d'intérêts, en passant par l'appréciation des risques. C'est pour ces raisons que le master en environnement de la Faculté des géosciences et de l'environnement propose une **formation interdisciplinaire entre sciences de la terre et sciences humaines**.

Inauguré à la rentrée 2005, le master en environnement vise un dou-

ble objectif : analyser les problèmes inhérents au développement de l'activité humaine et de son interaction avec l'environnement, ainsi que définir et évaluer les politiques territoriales. L'idée étant **d'apprendre aux étudiants à identifier le risque et d'observer comment il est pris en compte concrètement**.

Pour sa première année d'existence, le master donne accès à deux options de spécialisation : géomatique et analyse du risque, d'une part, et dynamiques locales de développement, politiques territoriales et gestion des ressources, d'autre part. Des cours optionnels peuvent être choisis dans d'autres facultés de l'UNIL ou dans d'autres hautes écoles. A la rentrée prochaine, une nouvelle option de spécialisation se concentrera sur les enjeux sociaux, politiques et éthiques des risques. La formation intégrera également une réflexion plus générale sur la relation entre risque et environnement.



« Le master en environnement intègre les différents savoirs de la Faculté des géosciences et de l'environnement, l'objectif étant d'assurer une approche interdisciplinaire de la problématique environnementale. »
Jean Ruegg, professeur à l'Institut de politiques territoriales et d'environnement humain.

A pair of hands is shown holding a small, detailed globe of the Earth. The globe is centered on the Atlantic Ocean, with North and South America visible on the left and right sides respectively. The hands are positioned as if cradling the globe. Overlaid on the center of the image is the French word "découvrir" in a white, lowercase, sans-serif font. The background is a dark, textured surface, possibly a person's clothing.

découvrir



Jaques Besson
Vice-Recteur

{15}

La recherche dans Les facultés

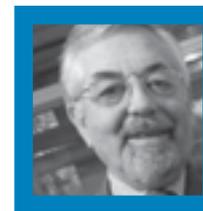


L'enjeu essentiel pour une Université réside dans sa **capacité à fonder sur la recherche effectuée au sein des facultés l'enseignement qu'elle prodigue**. Preuve du dynamisme de la recherche menée à l'UNIL, c'est sa Faculté de biologie et de médecine qui a obtenu l'an dernier au Fonds national le plus de fonds expertisés dans le domaine des sciences de la vie. Avec l'arrivée de l'Observatoire Science, Politique, Société ainsi que les recherches originales en sciences des religions, les sciences humaines ne sont pas en reste.

A cette recherche libre, le Rectorat a décidé de donner une impulsion structurante, par l'élaboration

d'une **politique de recherche orientée selon trois axes**. Le premier veut **renforcer un échange entre les disciplines**, source d'un nouveau savoir propice aux interactions avec la société. Ce dialogue est facilité dans le cadre du « projet Anthropos », qui vient de vivre son premier cycle annuel en 2005, et dont le label a été accordé à 12 travaux interdisciplinaires soumis par des chercheurs. Le deuxième axe se concentre sur **la valorisation du savoir** : 2005 aura marqué un tournant important, avec la participation de l'office de transfert des technologies (Pactt – supervisé en commun avec le CHUV) à un nouveau consortium romand de transferts des technologies, auquel sont

associées l'EPFL, l'UNIGE, l'UNINE et la HESso. « Alliance » permettra de créer des liens de partenariat très prometteurs avec les PME de la région. Troisièmement, **l'axe de conduite de la recherche** : dans la mise en place d'une procédure de contrôle et de développement de la qualité en matière d'enseignement et de recherche, une part importante est consacrée à une autoévaluation de leurs activités de recherche, par les facultés elles-mêmes. Cette approche permettra un meilleur ajustement des efforts et ressources aux objectifs de développement, et pourra donner un accès facilité aux grands réseaux de collaboration européenne et internationale tels qu'Euresearch.



Jean-Daniel Kaestli

[16]

LES APOCRYPHES DANS LA PLÉIADE



Le tome II des *Écrits apocryphes chrétiens* à la Pléiade a paru en fin d'année 2005. Faisant suite au premier volume paru en 1997, il réunit cinquante textes d'origine et de date diverses qui, pour la plupart, n'ont jamais été publiés en français.

Conservatoire de traditions mémorielles plus ou moins marginalisées et se cherchant protection sous l'autorité de personnages de la Bible, la littérature apocryphe permet aussi de découvrir le **foisonnement de l'imaginaire religieux chrétien à travers le temps et l'espace, du II^e siècle à nos jours, en Occident comme en Orient.**

La parution dans la Bibliothèque de la Pléiade fournit une base documentaire de premier ordre non seulement pour l'histoire du christianisme, mais encore pour l'histoire de l'art et de la littérature, pour l'histoire des mentalités, des croyances,

des pratiques sociales ou de certains particularismes ethniques.

Par rapport aux recueils classiques en allemand, en anglais ou en italien, le volume publié dans la Pléiade se caractérise par son originalité. Ses éditeurs Jean-Daniel Kaestli, directeur de l'Institut romand des sciences bibliques (IRSB), et Pierre Geoltrain, ancien directeur d'études à l'EPHE, décédé peu avant l'achèvement de l'ouvrage, ont manifesté la volonté de donner accès à **des textes provenant des chrétientés périphériques par rapport à Rome et à Byzance.** Les textes sont traduits de langues aussi diverses que le copte, l'éthiopien, l'arabe, l'arménien ou le géorgien, sans compter le grec et le latin. Plusieurs de ces textes sont traduits pour la première fois en français.

Étalé sur près de huit ans, **le projet a réuni une quarantaine de savants européens, dont la moitié se rattache à l'UNIL et à d'autres Universités romandes.** L'IRSB, qui

abrite à l'UNIL le Secrétariat scientifique de l'Association pour l'étude de la littérature chrétienne a joué un rôle central dans le projet.

Parmi les textes figurant dans le recueil, le plus ancien est l'*Évangile de Marie*, du II^e siècle, rendu célèbre par le *Da Vinci Code*, le roman à succès de Dan Brown.



Andreas Roland
Ziegler

LE DROIT INTERNATIONAL PUBLIC FACE AUX DÉFIS DE LA MONDIALISATION

(17)



La chaire de droit international public s'est imposée comme l'un des acteurs majeurs du NCCR Trade (National Competence Center for Research). Initiée en 2005, cette recherche d'envergure se propose **d'étudier d'un point de vue juridique les grandes questions relatives aux systèmes commerciaux dans un monde globalisé.** Financé par le fond national de la recherche scientifique suisse, le projet rassemble une cinquantaine d'universitaires dans tout le pays et à l'étranger.

De plus en plus, juristes, économistes et politologues se rendent compte de **l'extrême importance des échanges internationaux et des investissements directs à l'étranger.** Le cadre juridique qui préside à ces flux commerciaux et financiers ne satisfait pas vraiment la plupart des Etats et des acteurs économiques. Et pour cause. Vien-

ent à l'esprit quantité d'exemples, comme les problèmes de développement du tiers-monde, la guerre commerciale que se livrent UE et USA dans nombre de secteurs, ou encore l'entrée de la Chine dans le système capitaliste.

Dans ce contexte mouvementé, comment les organisations internationales jouent-elles leur rôle? Qui a le pouvoir de décider des règles du commerce international? Comment les décisions sont-elles prises? **Telles sont les questions sur lesquelles se penche l'équipe lausannoise du NCCR Trade.** Les solutions trouvées par l'OMC s'avèrent globalement insatisfaisantes, et le citoyen n'est plus partie prenante du débat. Nombre de secteurs sont encore partiellement ou totalement déréglementés. Ces flous juridiques entretiennent la confusion entre intérêts publics et privés, et favorisent même certaines formes de corruption.

Ces questions sont d'autant plus importantes pour la Suisse qu'elle est extrêmement dépendante du commerce extérieur. Dans notre pays, le capital investi à l'étranger par personne est l'un des plus élevés au monde. Notre économie pourrait à terme pâtir d'un mauvais encadrement des pratiques commerciales.



Agostino Paravicini

[18]

L'ATTRAIT DU MOYEN AGE



Marie-Noëlle Jomini, Marie-Hélène Moser, Yann Rod, *Les hôpitaux vaudois au Moyen Âge. Lausanne, Lutry, Yverdon*, textes édités par Y. Rod, 2005

Chaque année, la **Section d'histoire de la Faculté des Lettres** publie dans sa collection **Micrologus** les actes des colloques internationaux d'études médiévales qui se sont tenus un ou deux ans auparavant. En 2005, l'ouvrage consacré à la peau humaine rassemblait les contributions des colloques organisés à Lausanne regroupant historiens des sciences, des littératures et des mentalités médiévales ainsi que des spécialistes de l'histoire de l'art.

Le colloque organisé en novembre 2005 à Lausanne avait pour thème «La mère». La publication de ses actes est prévue pour 2007.

Fondée en 1993 à la suite des rencontres sur le Moyen Age au Centre pour la culture scientifique de Erice, cette collection s'est enrichie

depuis 1998 d'une série d'ouvrages, **Micrologus' Library**, sur des thèmes proches. Les volumes parus en 2005 traitaient du sang dans l'histoire et de la mémoire du temps au Moyen Age.

Animées par le professeur Agostino Paravicini, ces collections, éditées par la Société internationale pour l'étude du Moyen Age latin (SIMEL: www.sismelfirenze.it/micrologus), permettent notamment aux enseignants et aux jeunes chercheurs de la Section d'histoire de l'UNIL de publier leurs travaux et **participer aux activités d'un vaste réseau interdisciplinaire**.

Cette **aide à la relève universitaire et scientifique** se concrétise également par la publication des Cahiers lausannois d'histoire médiévale, créés en 1989 (www.unil.ch/hist > publications). Le 37^e volume de cette collection paru en 2005 rassemble sous le titre «Les hôpitaux vaudois au Moyen Age» trois

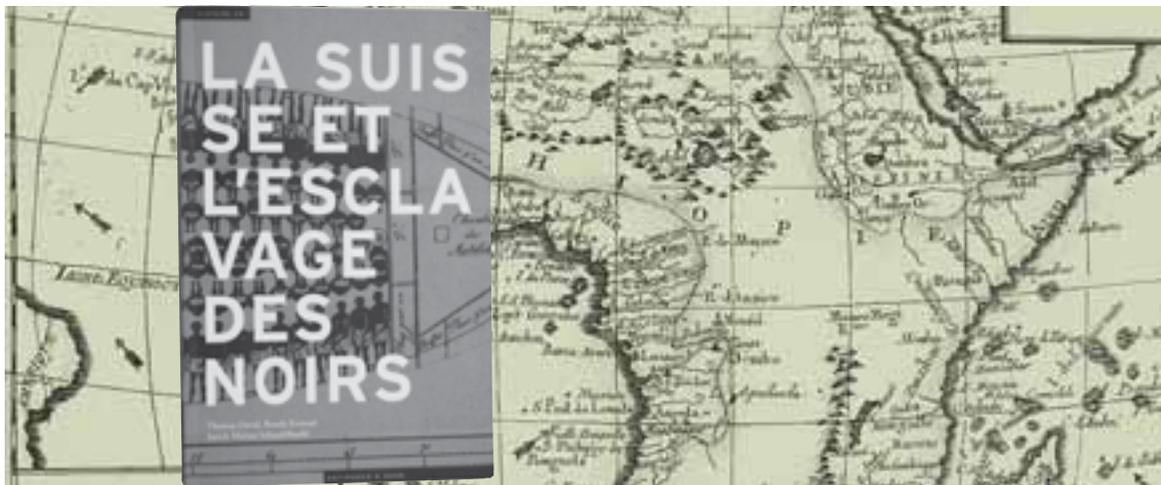
mémoires de licence sur la gestion et le rôle social et économique de l'hôpital Notre-Dame de Lausanne, de l'Hôpital Neuf de Lutry et de l'Hôpital d'Yverdon. Paru la même année, le 36^e volume traitait des baptêmes princiers dans les cours de Savoie et de Bourgogne. Elargie aux cours de France et d'Angleterre, c'est la première étude comparée sur ce thème.

Les livres en préparation portent sur la violence sexuelle dans les Etats de Savoie et les procès de sorcellerie à Genève et à Chamonix.



Bouda Etemad

Vu par trois chercheurs en SSP: Bouda Etemad, Thomas David et Janick Marina Schaufelbuehl
L'ESCLAVAGE DES NOIRS IMPLIQUE AUSSI LA SUISSE



En quoi la **traite des esclaves** a-t-elle pu concerner un petit pays comme la Suisse, sans mer et sans colonies? En 2001 à Durban, le représentant helvétique à la troisième Conférence mondiale contre le racisme ne disait-il pas que « nous n'avons rien à voir avec l'esclavage, la traite négrière ou le colonialisme »?

Paru au début du mois de mars 2005 aux Editions Antipodes, un livre écrit par le professeur de l'UNIL Bouda Etemad et deux autres chercheurs issus de l'Institut d'histoire économique et sociale à la Faculté des SSP, Thomas David et Janick Marina Schaufelbuehl, est venu ébranler nos certitudes en révélant que **des négociants suisses ont bel et bien participé au financement de cette traite, fournissant aux négriers des marchandises qui étaient échangées contre des esclaves noirs dans les comptoirs africains**. Ceci à partir de 1760 et parfois même après le Congrès de Vienne de 1815, interdisant la traite.

Ce « commerce » n'était pas l'affaire de simples aventuriers; il était notamment exercé par de riches familles protestantes de Bâle et de Genève, en passant par Neuchâtel et le Pays de Vaud...

Intitulé « **La Suisse et l'esclavage des Noirs** », l'ouvrage très remarqué des trois historiens montre aussi que des citoyens helvétiques dirigeant des plantations de sucre et de café ont exploité des esclaves

aux Amériques et que des soldats suisses furent appelés pour mater des rébellions. Un chapitre souligne enfin le rôle de la Suisse dans la circulation des idées abolitionnistes et l'importance des protestants dans ce mouvement international.

Outre les écrits disparates existants sur le sujet, et réunis ici pour la première fois, les trois chercheurs portent à notre connaissance **des archives fédérales et cantonales ainsi que des documents de ports négriers français**. Exemples concrets à la clé, leur étude révèle avec précision l'ampleur de cette participation des Suisses à l'esclavage des Noirs et les différentes formes d'implication helvétique.

hautes études commerciales



Alfred Stettler

[20]

RÉVOLUTION COMPTABLE EN MARCHÉ



Les scandales financiers qui ont secoué les Etats-Unis et d'autres pays à la fin des années 1990 et au début des années 2000 ont semé le doute sur la qualité des informations financières fournies par les entreprises et sur le sérieux du travail des organes de révision externe. Les gouvernements et les organisations professionnelles concernés s'efforcent de palier à ces dysfonctionnements.

2005 a été l'année de la «révolution comptable» en Europe, puisque les entreprises cotées doivent dorénavant présenter leurs états financiers consolidés selon les International Financial Accounting Standards (IFRS), acceptés par l'Union Européenne.

Par la publication ou la mise à jour régulière de traités de comptabilité, l'**Unité de Recherche en Comptabilité, Contrôle et Finance (URCCF) de HEC Lausanne** met à disposition une réflexion et des outils pour s'adapter au mieux à cette évolution.

L'utilité de l'information dispensée par les entreprises est naturellement fonction du rythme auquel le marché l'intègre. **Mieux comprendre les déterminants, nationaux et internationaux, voire culturels, de l'information financière** est donc un des autres objectifs des travaux de recherche et des thèses, publiées ou en cours, à l'URCCF.

En lançant en 2005 le **Master of Science en Comptabilité, Contrôle et Finance (MScCCF)**, HEC Lausanne, en commun avec HEC Genève, propose une formation approfondie en comptabilité, contrôle et finance. Cette formation spécialisée couvre, en particulier, la formation théorique des futurs experts-comptables diplômés en Suisse.

Les travaux de l'URCCF cherchent aussi à mieux cerner la valeur d'une entreprise, à promouvoir une meilleure connaissance des images qu'il est possible d'en donner et à développer des modèles de risques de défaillance performants permettant d'intervenir à temps. La qualité de l'information disponible est étroitement liée à la pertinence des processus internes de décision et à l'organisation de l'entreprise. Les travaux de l'URCCF couvrent donc aussi cette dimension de la préparation de l'information.

géosciences et environnement



Michel Jaboyedoff



WORKSHOP 2005 : RISQUE ET COMMUNICATION

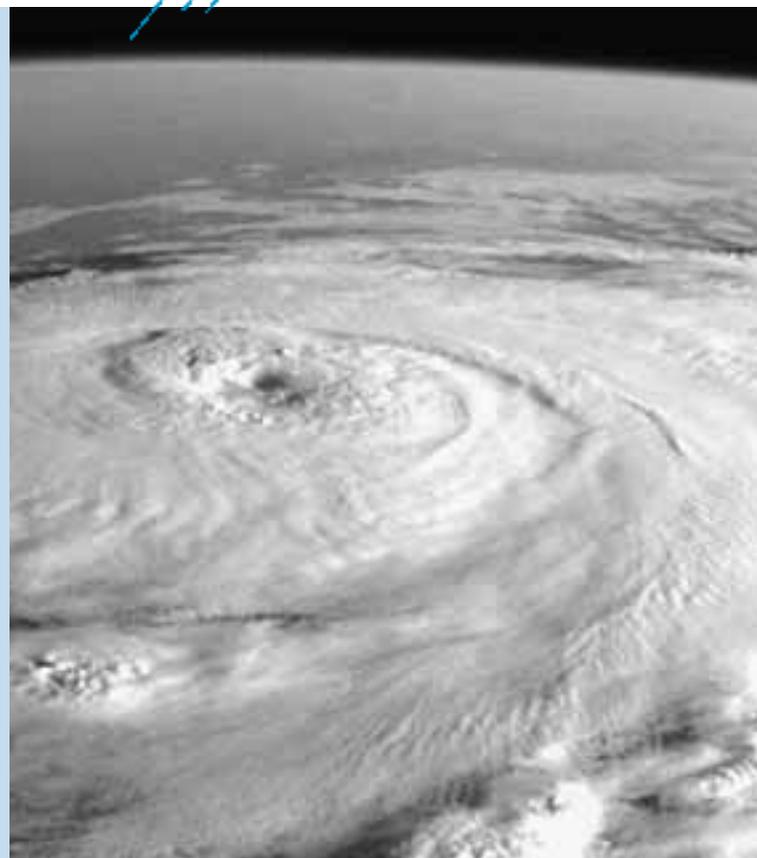
En octobre, le deuxième work-shop de la Faculté des géosciences et de l'environnement a réuni plus de quarante chercheurs de toute la Suisse et de l'étranger, ainsi que des intervenants extérieurs de différents horizons. **Le thème de cette année était le risque, son évaluation et la manière d'en informer le public.**

Cette rencontre avait pour ambition de traiter des problèmes environnementaux en partant d'un point de vue théorique au travers de modélisations, pour terminer par l'aspect humain. L'accent a plus particulièrement été mis sur les risques que ces problèmes environnementaux soulèvent. Différents exemples ont été présentés, notamment **le problème du stockage des déchets nucléaires** abordé par le professeur P. Selvadurai de l'Université McGill ou l'analyse de la peste au XIV^e siècle

en Europe, présentée par le professeur G. Christakos de l'Université de San Diego State.

Puis le Prof. G. Crosta, de l'Université Bicocca Milan et le professeur A. Carrara du CNR-IEIT de Bologne ont parlé de la modélisation et la cartographie des aléas liés aux mouvements de terrain. Ils ont ainsi fait **le pont entre modélisation et cartographie des dangers naturels à l'aide des systèmes d'information géographique (SIG)**, et ont présenté leurs derniers résultats inédits et prometteurs.

Pour terminer, E. Leroi d'Urbater (France), a présenté un exemple intégré de gestion des risques naturels sur l'île de la Désirade en Guadeloupe, allant de **la modélisation des phénomènes naturels à l'application des lois**, en passant par les problèmes humains et de gestion



du territoire. Dans le prolongement de cet exposé, le Dr. M. Lubino-Bis-sainte, de MIRAI Sustainable Development Consultancy (Guadeloupe), a présenté une des façons de **réduire la vulnérabilité des populations par l'information**, au travers d'un exemple développé en Guadeloupe en collaboration avec l'ONU.

Dans l'ensemble, ce workshop a été une réussite grâce aux intervenants de qualité et à leur grande disponibilité, mais aussi grâce à l'ensemble de l'équipe de l'Institut de géomatique et d'analyse du risque.



François Pralong

[22]

BACTÉRIES CONTRE MARÉES NOIRES



Que ce soit à la suite de naufrages de tankers, de dégazages en pleine mer ou d'accidents sur des plateformes de forage, **plus de 6 millions de tonnes de produits pétroliers polluent chaque année les océans.**

FACEiT (Fast advanced cellular and ecosystems information technologies) est un ambitieux programme de recherche européen, coordonné par l'équipe du professeur Jan Roelof van der Meer du Département de microbiologie fondamentale de l'UNIL. Il vise à développer des technologies de biosurveillance **capables d'analyser et de prévoir les effets potentiels d'une pollution par les hydrocarbures.**

Il s'agit de plateformes de microorganismes, mises au point en laboratoire, qui réagissent différemment selon le polluant, notamment des bactéries qui changent de couleur selon le produit toxique absorbé.

Ce système pourrait être utilisé pour le contrôle en continu de l'eau des lacs et des rivières.

NOUVEAU PROFESSORAT DE RECHERCHE EN ENDOCRINOLOGIE DE LA REPRODUCTION

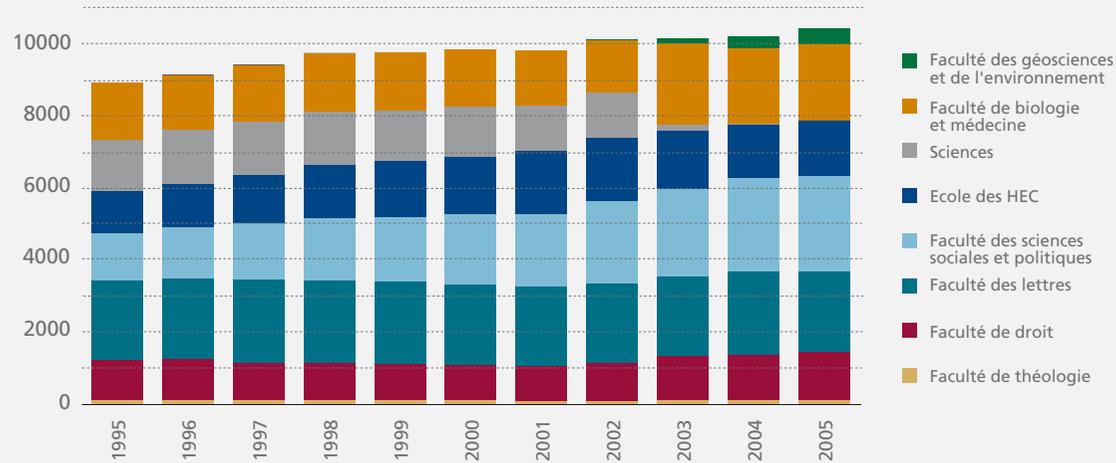
L'hypothalamus est une partie de notre cerveau archaïque. Cette région spécialisée du système nerveux central dirige en parallèle la prise alimentaire, une activité vitale pour l'individu, ainsi que la fonction reproductrice, qui est essentielle à la survie de l'espèce tout entière. Ces deux fonctions sont intimement liées, puisque l'être humain doit disposer de réserves d'énergie suffisantes pour que les hormones de la reproduction soient activées. C'est ainsi que les adolescent(e)s souffrant de malnutrition ou d'anorexie mentale ne font pas de puberté.

Depuis plusieurs années déjà le Dr. François Pralong, médecin adjoint à la Division d'Endocrinologie et du Métabolisme du CHUV, consacre son activité clinique et de recherche à une meilleure compréhension de ces mécanismes.

En 2005, il a été désigné pour occuper le professorat de recherche financé par la société Serono, l'un des leaders mondiaux de la biotechnologie. L'objectif de ce poste professoral est de mettre en place, dans la région de l'arc lémanique, un centre d'excellence, destiné à contribuer à l'enseignement et à la recherche dans ce domaine.

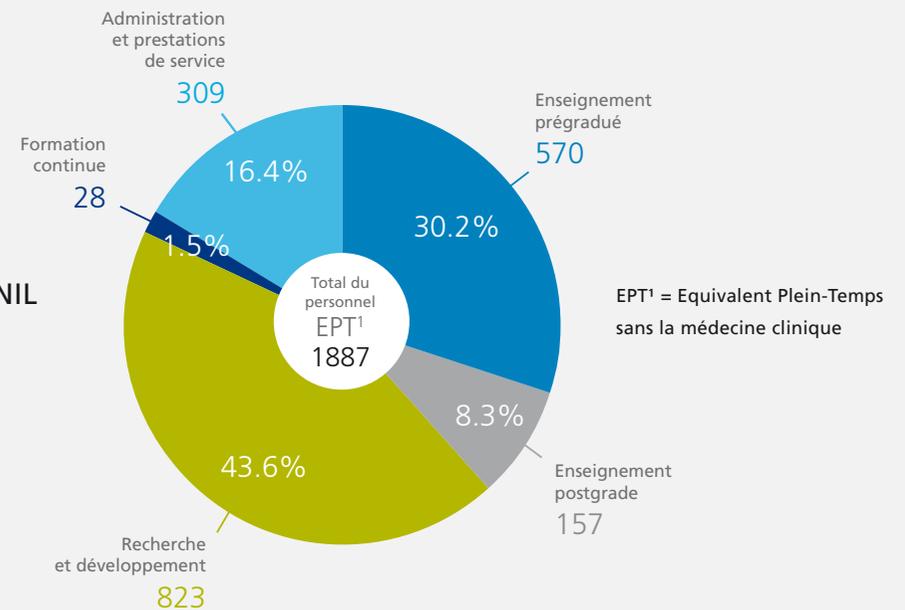
En qualité de professeur associé d'endocrinologie de la reproduction, François Pralong partage depuis lors son activité d'enseignement et de recherche sur les deux sites des Universités de Lausanne et de Genève. Ses recherches devraient contribuer à l'identification de nouvelles cibles de traitement de l'obésité et des troubles de la fonction reproductrice qui y sont associés.

EVOLUTION DES EFFECTIFS D'ÉTUDIANTS PAR FACULTÉ ET ÉCOLE



[23]

PERSONNEL DE L'UNIL EN ÉQUIVALENT PLEIN-TEMPS





v i v r e



Transformation de la ferme de la Mouline

dorigny, un site en mutation



Rénovation du Château de Dorigny



Le changement de logo et la mise en place d'une nouvelle signalétique ont accompagné la transformation de certains bâtiments du site et la redistribution physique de services centraux.

L'installation du Centre intégratif de génomique (CIG) dans le bâtiment qu'occupaient les instituts lausannois de l'Ecole romande de pharmacie a nécessité une **adaptation des laboratoires aux techniques et appareillages utilisés dans le domaine de la biologie de pointe**. Ces travaux ont été terminés en automne.

Construit au XVII^e siècle, le château de Dorigny est inscrit à l'inventaire des monuments historiques du canton. Pour y loger le Service des ressources humaines, à l'étroit dans le bâtiment du Rectorat (Unicentre),

à côté de celui des relations internationales, le Bureau des constructions universitaires de Dorigny a remodelé les combles du château et y a aménagé une surface de bureaux de 200m². **Les poutres et boiseries originales y ont été mises en valeur par une large ouverture vitrée dans le toit.**

Autre témoin du passé agricole du site, la ferme de la Mouline a été transformée pour accueillir, outre le service des aménagements extérieurs, les diverses équipes des services des Bâtiments et travaux (exploitation technique, intendance, gestion des locaux).

Pour regrouper sur le site les instituts de l'Ecole des HEC et donner un peu d'espace indispensable aux Facultés des sciences humaines, **un pavillon «flexible et recyclable»** sera construit à l'est de l'Internef. Commencé en automne 2005, les travaux se termineront pour l'automne 2006.

L'UNIL fait peau neuve

Unil

UNIL | Université de Lausanne

Unil

UNIL | Université de Lausanne

Faculté des lettres

Unil

UNIL | Université de Lausanne

Section de philosophie

[26]

Combien d'automobilistes circulent chaque jour le long de la route cantonale, aux abords de St Sulpice et d'Ecublens, sans savoir ce qui se cache derrière ces bâtiments? Quel pourcentage de la population connaît la différence entre l'UNIL et l'EPFL? Qui sait qu'HEC Lausanne fait partie de l'UNIL au même titre que la Faculté de Biologie et de Médecine ou la Faculté des Lettres?

A l'heure d'une mue économique profonde, à l'heure de l'adoption du processus de Bologne, qui oblige les Universités à se positionner en terme d'attractivité nationale et internationale, il semblait essentiel que son identité symbolique puisse accompagner ces changements.

Pendant deux ans, le Rectorat et ses services ont donc travaillé à dessiner une nouvelle peau pour leurs supports de communication et pour les bâtiments des différents sites (Dorigny, Epalinges, Bugnon).

Loin de n'être qu'un changement de logo, la démarche globale a pour originalité de conjuguer différentes natures d'objectifs:

- donner de l'UNIL l'image d'une Université ancrée dans le présent autant que dans la tradition (« UNIL depuis 1537 »)

- rassembler l'UNIL autour d'un **seul logo déclinable pour toutes ses unités**

- résoudre les problèmes d'orientation posés par la complexité du site

- créer des économies d'échelle par le biais de la simplification et de l'automatisation des instruments de communication tel que le papier à lettre

- faire un effort dans le sens d'une plus grande compatibilité avec des **préconisations écologiques et «écodurables»**

Abandonnant l'apparence complexe d'une université qui se présentait avec plusieurs dizaines de logos et

de lignes graphiques différentes, l'UNIL a choisi de porter une image à la fois forte et simple. Une image humaine comme la signature qui la symbolise et comme le thème de

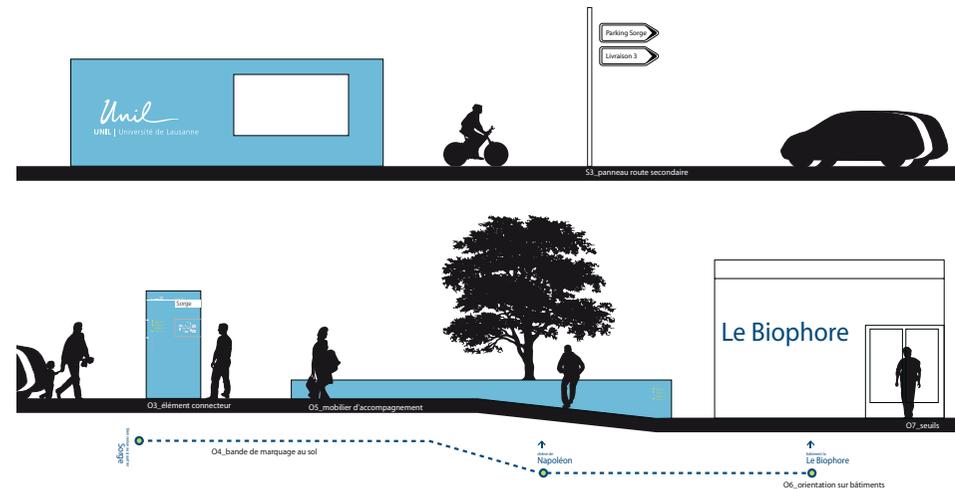
auteurs du terme «Arteplage» de l'expo02, le soin de développer un ensemble de mots-valises comportant à la fois des informations sur l'utilité du bâtiment et sur sa forme

de et Copyleft, le plus long, le plus coûteux et le plus ardu qui amènera à la création de six quartiers universitaires, à la transformation de 110 panneaux routiers, à la création de

20 murets d'orientation piétons et à la construction de solutions originales pour la signalétique événementielle et les livraisons.

Un projet qui, malgré certaines réactions dont les médias se sont faits écho, fut couronné de succès dès la rentrée universitaire (si l'on en croit les 50% de courriers conformes à la nouvelle

ligne graphique, deux semaines seulement après le lancement de la ligne), et qui devrait s'exprimer pleinement dès la construction des murets d'orientation prévus au printemps 2006.



Projet de signalétique du site de l'Unil © Oxyde / Copyleft

communication choisi pour la véhiculer: **«le savoir vivant»**. Un logo dessiné entièrement en interne par Joëlle Proz, designer de ce présent rapport.

Pour la transformation des noms de bâtiments, l'UNIL a confié au bureau d'architectes Merlini&Ventura,

architecturale: le Génopode, l'Unicentre, l'Amphimax...

Parallèlement à cela le Rectorat a lancé des **travaux de conception de la signalétique routière et piétonnaire**. C'est ce projet, développé avec les bureaux de design Oxy-

L'UNIL sans fumée



Introduit en 2002, le programme « **Université sans fumée mais pas sans fumeurs** » n'avait pas résolu le problème de la gêne causée par la fumée passive. Par une directive du 7 mars 2005, le Rectorat a passé à l'interdiction générale de fumer dans l'ensemble des locaux communs et collectifs de l'UNIL.

Pour ancrer cette politique du « sans fumée », des conférences et des débats ont eu lieu sur le site de Dorigny. Des étudiants en 5^e année de médecine ont assuré, sous la supervision d'un médecin, une consultation ouverte à l'heure de la pause de midi, une fois par semaine durant tout le semestre d'hiver. Installée

près des auditoires, cette consultation a connu un vif succès, avec une moyenne de quatre à cinq entretiens à chaque jour de présence.

A l'occasion de la journée mondiale sans tabac, les Hospices-CHUV ont suivi l'exemple de l'UNIL et se sont mis au 100% sans fumée.

Avec l'aide du Centre d'information pour la prévention du tabagisme (CIPRET), l'UNIL a organisé un concours interne lié à la campagne nationale « Fumer ça fait mal – Let it be ». Il a été remporté par Anne-Sophie Hartmann, étudiante en lettres, qui a stoppé sa consommation de tabac un mois durant.

un Labo pour tous

[28]

LE LABORATOIRE DE L'ÉPROUVETTE



Le laboratoire public de **l'Éprouvette** a ouvert ses portes à la rentrée. Dans cet espace d'un genre nouveau, le grand public est invité à poser un regard différent sur les sciences. Il propose une large palette d'activités ludiques et pédagogiques relatives aux sciences de la vie. Associations, entreprises et milieux scolaires forment l'audience majoritairement visée par cette structure, qui a pour but de **tisser des liens entre le monde scientifique et la société dans son ensemble**. Encadrés par une équipe de spécialistes, les participants pourront l'espace d'un instant se mettre dans la peau d'un chercheur et manipuler des objets trop souvent relégués au rang d'entités abstraites – ADN, cellules, coupes de cerveau, etc. Au programme figurent entre autres la détection d'OGM dans des produits d'alimentation courants, les mécanismes de la mémoire et de l'oubli ou l'identification des empreintes ADN.

Tout a été mis en œuvre à l'Éprouvette pour que le participant se sente à son aise. **Le cadre convivial et les locaux lumineux** sont à mille lieues de l'auditoire monumental ou du laboratoire poussiéreux, symboles de l'activité universitaire aux yeux du grand public.

L'Éprouvette est partie intégrante d'Interface sciences-société, un service de l'UNIL dont la vocation première est de bâtir des ponts entre la recherche universitaire et le grand public. Depuis quelques années déjà, Interface collabore avec des musées, écoles et universités, avec qui elle organise divers événements culturels. Le concept de laboratoire public s'inscrit donc pleinement dans son vaste cahier des charges.

Le tableau du XXI^e siècle



UNIBOARD : UNE INVENTION DE L'UNIL SALUÉE PAR LA PRESSE



Conçu et imaginé en 2003 par l'UNIL pour la réalisation de son bâtiment d'auditoires, l'amphi-max, les « tableaux noirs électroniques » Uniboard ont été installés au Gymnase intercantonal de la Broye, au Collège de Crissier et à l'Université de Fribourg. Début d'un succès annoncé.

Jérôme Grosse, directeur d'Unicom et coordonné par Cyril Pavillard, qui a vu jour en 2003 sous la forme d'un logiciel pédagogique permettant de se servir d'une tablette graphique, sorte d'écran sur lequel on peut écrire avec un stylet spécial et d'un projecteur informatique permettant de projeter l'image sur de grands écrans.

succès auprès des enseignants de l'UNIL et congressistes de passage, plusieurs écoles et Universités se sont intéressées au produit et ont choisi d'en équiper leurs salles de classes et auditorios.

Convaincus par la **simplicité et la force pédagogique** de l'outil, tout en étant conscient qu'il ne remplace en rien les enseignants, le gymnase intercantonal de la Broye à Payerne a choisi en 2005 d'en équiper près de septante salles de classes; le Collège de la Carrière à Crissier en a doté une dizaine de ses classes et l'Université de Fribourg l'a prévue dans onze auditorios de son nouveau bâtiment de Pérolles II. Un succès qui devrait renforcer, une fois n'est pas coutume, la réputation de la Suisse en matière pédagogique.

(29)



Devant la grandeur des auditorios à équiper et compte tenu de la force pédagogique de l'écriture manuscrite, renforcée par de nombreuses études sur le fonctionnement du cerveau, il fallait résoudre cette équation difficile: construire un outil permettant aux enseignants de travailler comme sur un tableau noir tout en faisant de sorte qu'un étudiant assis à 35 mètres de là puisse déchiffrer confortablement les caractères. C'est ce projet imaginé par

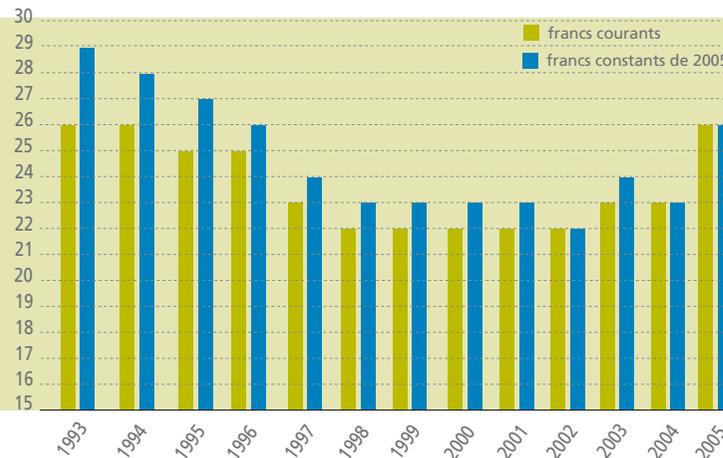


computer

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2005

(31)

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR ÉTUDIANT EN MILLIERS DE FRANCS



Etats financiers: Extraits

Les chiffres qui sont publiés dans le présent rapport d'activité sont des extraits des états financiers complets de l'Université de Lausanne au 31 décembre 2005.

Périmètre des états financiers

Les états financiers de l'Université de Lausanne au 31 décembre 2005 comprennent les comptes annuels liés au budget de fonctionnement octroyé à l'UNIL par l'Etat de Vaud, ainsi que les fonds de recherche et autres fonds gérés par l'UNIL. Pour la première fois en 2005, les comptes de l'exercice comprennent les éléments suivants:

- les investissements précédemment octroyés à l'Université de Lausanne par l'Etat de Vaud sous forme de décrets;
- les subventions aux investissements versées par la Confédération (aucun produit enregistré à ce titre en 2005, les subventions liées aux

investissements 2005 étant versées avec décalage);

- les produits liés aux subventions de base versées par la Confédération en vertu de la Loi sur l'Aide aux Universités;
- les produits liés à l'accord intercantonal entre cantons universitaires et cantons non universitaires;

Les comptes ne comprennent pas:

- les investissements effectués par le Bureau des constructions universitaires de Dorigny et relatifs à la construction, la transformation ou l'entretien lourd des bâtiments;
- les opérations comptables en relation avec les crédits d'investissements antérieurs à 2005 (clôture des crédits d'investissements, subventions aux investissements 2004 et antérieurs, amortissements, etc.).

bilan

[32]

	31 décembre 2005	31 décembre 2004
	Fr.	Fr.
ACTIF		
Actif circulant		
Liquidités	8'799'221.27	13'783'863.41
Comptes-courants Etat de Vaud	51'448'897.15	3'350'707.47
Comptes à terme et titres	2.00	2.00
Placements GBUV	124'883'727.84	100'536'127.59
Débiteurs	2'218'249.74	2'695'814.12
Compte de régularisation actif	1'084'051.00	1'990'573.95
Sous-total	188'434'149.00	122'357'088.54
Actif immobilisé		
Immeubles	1.00	1.00
Sous-total	1.00	1.00
TOTAL DE L'ACTIF	188'434'150.00	122'357'089.54
PASSIF		
Engagements à court terme		
Fournisseurs et créanciers	11'482'774.81	8'612'253.45
Compte de régularisation passif	4'139'876.83	1'899'900.35
Sous-total	15'622'651.64	10'512'153.80
Provisions		
Provisions générales	3'115'849.87	2'871'276.45
Provision pour fluctuations de cours	19'823'901.70	10'367'639.52
Sous-total	22'939'751	13'238'915.97
Fonds affectés		
au 1 ^{er} janvier	82'391'936.83	77'872'281.31
augmentation /consommation au cours de l'exercice	7'106'547.46	4'519'655.52
Sous-total	89'498'484.29	82'391'936.83
Capital réservé		
Capital réservé	16'872'163.44	16'214'082.94
Sous-total	16'872'163.44	16'214'082.94
Fonds de reports, réserve et innovation		
Fonds de reports	0.00	0.00
Fonds de réserve et d'innovation	43'501'099.06	0.00
Sous-total	43'501'099.06	0.00
TOTAL DU PASSIF	188'434'150.00	122'357'089.54

compte d'exploitation

	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2005 Fr.	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2004 Fr.
CHARGES		
Personnel	202'730'277.63	189'037'256.91
Biens, services, marchandises	78'689'678.61	51'996'865.71
Amortissements et pertes sur actifs	271'313.80	50'384.62
Aides, subsides et subventions	41'566'083.78	10'379'902.20
Attributions à des fonds et provisions	10'188'581.61	3'393'606.13
Imputations internes	0.00	30'338'887.65
Sous-total	333'445'935.43	285'196'903.22
Augmentation des fonds affectés au cours de l'exercice	7'106'547.46	4'519'655.52
TOTAL DES CHARGES	340'552'482.89	289'716'558.74
PRODUITS		
Produits du patrimoine	15'142'264.90	8'466'769.20
Subsides, mandats, contributions, prestations, écolages, remboursements	51'990'184.97	48'415'096.97
Subvention Etat de Vaud	158'493'700.00	225'448'655.29
Subvention Confédération et participations d'autres collectivités publiques	94'859'038.70	1'446'234.00
Dons, legs	6'457'742.06	5'782'314.51
Dissolution de provisions et financements	13'609'552.26	157'488.77
TOTAL DES PRODUITS	340'552'482.89	289'716'558.74
Excédent de produits / charges	0.00	0.00

{33}

Les comptes de l'UNIL sont audités par la fiduciaire Price Waterhouse Coopers, mandatée par le Conseil d'Etat. Sur la base de cet audit et de ses propres travaux, le Contrôle cantonal des finances établit une recommandation à l'intention du Conseil d'Etat. Les comptes approuvés par le Conseil d'Etat sont soumis à l'examen de la Commission des finances du Grand Conseil et publiés en annexe de la brochure des comptes de l'Etat.

Annexe aux comptes annuels

1. Remarque préalable

La présente annexe aux comptes annuels est prévue à l'article 8 ch. 2 lettre c. du règlement d'application des dispositions financières de la loi du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne (RFin); elle est complétée par quelques rubriques prévues à l'article 663 lettre b) du code des obligations et est adaptée à la situation spécifique de l'Université.

[34]

2. Cautionnements	31/12/2005	31/12/2004
	Fr.	Fr.
	124'245.00	192'300.00

Cette rubrique correspond aux cautionnements donnés par l'Université pour les carnets «ATA».

3. Valeurs d'assurance incendie	31/12/2005	31/12/2004
	Fr.	Fr.
	575'216.00	575'216.00

Cette rubrique correspond à la valeur d'assurance incendie de l'immeuble Arzier figurant au bilan pour Fr. 1.-. L'estimation fiscale 2005 de l'immeuble s'élève à Fr. 447'000.-.

4. Dettes envers les institutions de prévoyance	31/12/2005	31/12/2004
	Fr.	Fr.
	1'165'866.98	503'726.19

Il s'agit des cotisations dues aux créanciers sociaux et en relation avec la prévoyance professionnelle. Le détail de cette rubrique s'établit comme suit:

Dettes envers les institutions de prévoyance	31/12/2005	31/12/2004
	Fr.	Fr.
- AVS	226'499.95	0.00
- Institution de prévoyance du 2e pilier	939'367.03	503'726.19
TOTAL	1'165'866.98	503'726.19

L'Université a conclu un contrat avec les Retraites populaires pour le deuxième pilier des assistants payés par les soins de l'Université.

5. Contrats importants

CIBM

L'Université de Lausanne a conclu en date du 8 octobre 2004 un contrat de société simple avec l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), l'Université de Genève (UNIGE), les Hospices cantonaux vaudois (CHUV) et les Hôpitaux universitaires genevois (HUG). Le contrat a pour but la création et l'exploitation d'un centre d'imagerie biomédicale (CIBM). L'Université de Lausanne est solidairement responsable, comme les autres partenaires au contrat, pour l'entier des engagements du CIBM.

Sur la base de la première convention d'exécution du contrat, l'investissement initial prévu (acquisition des équipements scientifiques) s'élève à Fr. 18'750'000.-. L'Université de Lausanne s'est engagée, dans le cadre de la convention, à financer ces mêmes équipements à hauteur de Fr. 8'050'000.-.

Au 31 décembre 2005, l'Université de Lausanne a enregistré des charges liées au CIBM à hauteur de Fr. 8'454'563.04.

Ce dernier montant comprend également les premières charges de fonctionnement pour lesquelles de nouvelles conventions d'exécution ont été signées.



Concept, illustrations, photos et rédaction
Unicom
Facultés et services administratifs

Design, mise en page, suivi de production
Unicom, Joëlle Proz

Photos
Silvano Prada

Impression
Favre et Winterreg
4'000 exemplaires

© 2006 Université de Lausanne

